

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, 6 janvier 2016

**La moitié de la population
de l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
à quatre minutes au plus des principaux services de la vie courante**

La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) est un territoire étendu, où plus d'un habitant sur deux vit dans des espaces de faible densité. La moitié de sa population est à quatre minutes au plus des principaux services de la vie courante. Ce temps d'accès médian est comparable à celui de la Normandie et du Centre-Val de Loire, mais est légèrement supérieur à celui de la France de province.

L'accessibilité aux services est fortement dépendante de la répartition de la population sur le territoire. Les temps d'accès augmentent lorsque la densité de population diminue. Ainsi, les habitants vivant dans des espaces fortement urbanisés et touristiques, sont proches des équipements. Les territoires ruraux, plus ou moins enclavés et certains espaces périurbains, davantage isolés, doivent faire face à de fortes difficultés d'accès. Dans ces territoires, le temps d'accès est doublé par rapport à celui des communes plus denses.

Parmi les habitants des départements de la région, ceux de la Creuse sont les plus éloignés des équipements de la vie courante (87^e département parmi les 88 de France de province), contrairement à ceux de Charente-Maritime et de Gironde (15^{es}) et des Pyrénées-Atlantiques (21^e).

Les territoires à faible densité ne sont pas, pour autant, systématiquement les moins bien équipés. Le niveau d'équipements dans le panier de vie courante est parfois important dans les communes très peu denses afin de répondre aux besoins d'une population plus dispersée sur le territoire. Sur le littoral atlantique, les services peuvent être davantage représentés afin de satisfaire les besoins saisonniers des touristes.

L'égalité d'accès à l'ensemble des services est une composante essentielle de l'égalité des territoires. La création des maisons de services au public et la mise en place des schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) inscrits dans la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) sont des dispositifs visant à resserrer le maillage d'offre de services et ainsi à réduire ces inégalités.

Tous les résultats de cette étude dans
l'Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes n° 2- janvier 2016
« L'accessibilité aux services de la vie courante : un temps d'accès lié à la densité de population »

Pour plus d'informations :

[L'accès aux services, une question de densité des territoires](#) - Insee Première n°1579 – janvier 2016

Contacts presse :

Établissement de Bordeaux	Établissement de Limoges	Siège de Poitiers
Michèle CHARPENTIER Tél. : 05.57.95.03.89 06 73 64 22 91 Mél : medias-aquitaine@insee.fr	Évelyne DÔME Tél. : 05.55.45.20.18 Mél : medias-limousin@insee.fr	Nathalie DUPAS Tél : 05.49.30.00.30 Mél : contactpresse-poitou-charentes@insee